

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

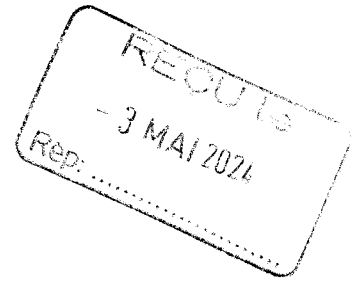
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00115
Numéro SIREN : 440 867 117
Nom ou dénomination : 2 M NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2024 sous le numéro de dépôt 4037



COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	282 471		282 471	282 471			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	87 419	82 828	4 591	6 584	1 992	30.26	
	Autres immobilisations corporelles	111 318	109 483	1 835	3 571	1 737	48.63	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	300		300	300				
Prêts	14 252		14 252	14 252				
Autres immobilisations financières	1 369		1 369	1 369				
Total II	497 129	192 311	304 818	308 547	3 729	1.21		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	5 545		5 545	7 507	1 962	26.14	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	600		600	1 364	764	56.01	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 220 380	27 314	2 193 066	1 869 457	323 609	17.31	
	Autres créances	255 342		255 342	462 653	207 310	44.81	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	106 715		106 715	193 880	87 165	44.96		
Charges constatées d'avance (3)	17 071		17 071	10 029	7 042	70.21		
Total III	2 605 653	27 314	2 578 339	2 544 890	33 449	1.31		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 102 782	219 626	2 883 157	2 853 437	29 720	1.04		

CERTIFIÉ CONFORME

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500)	7 500		7 500			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	750		750			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	12 685		1 352		11 333	838.16
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	620 185		11 333		631 518	NS
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	599 250		20 935		620 185	NS	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 350		14 850		12 500	84.18
	Provisions pour charges						
	Total III	2 350		14 850		12 500	84.18
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	61 792		116 002		54 210	46.73
	Concours bancaires courants	139		15		124	827.40
	Emprunts et dettes financières diverses	928 540		724 511		204 029	28.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 067 618		762 548		305 070	40.01
	Dettes fiscales et sociales	1 394 978		1 180 901		214 077	18.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	26 989		33 674		6 685	19.85	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 480 056		2 817 652		662 405	23.51
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 883 157		2 853 437		29 720	1.04
		2 545 521		2 773 197			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 073 931		7 073 931	6 031 354		1 042 577	17.29
Chiffre d'affaires NET	7 073 931		7 073 931	6 031 354		1 042 577	17.29
Production stockée							
Production immobilisée				0		0	100.00
Subventions d'exploitation			22 352	5 804		16 547	285.08
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			258	1 916		1 658	86.54
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			7 096 541	6 039 074		1 057 466	17.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			391 763	271 793		119 970	44.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 962	667		2 630	394.06
Autres achats et charges externes *			1 942 837	1 542 654		400 183	25.94
Impôts, taxes et versements assimilés			138 121	132 838		5 283	3.98
Salaires et traitements			4 449 541	3 475 255		974 287	28.03
Charges sociales			752 648	540 283		212 365	39.31
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 714	6 079		1 365	22.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				1 950		1 950	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				14 850		14 850	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 096	4 780		3 684	77.07
Total des Charges d'exploitation (II)			7 682 683	5 989 814		1 692 869	28.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			586 142	49 260		635 402	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

212

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		0		0	0	52.17
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		0		0	0	52.17
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		18 772		16 404	2 368	14.43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		18 772		16 404	2 368	14.43
2. Résultat financier (V-VI)		18 772		16 404	2 368	14.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		604 914		32 856	637 770	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10 380		11 297	917	8.11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 891		10 218	5 328	52.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		15 271		21 515	6 244	29.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		15 271		21 515	6 244	29.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				8	8	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 096 541		6 039 075	1 057 466	17.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 716 726		6 027 742	1 688 984	28.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		620 185		11 333	631 518	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

GEIREC NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- La capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net et des amortissements s'est élevé à - 627 971 €
- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 073 931 €
- L'avance en compte courant accordée par l'actionnaire principal à la société 2M Nettoyage s'élève au 30 septembre 2023 à un montant de 927 895€. Le principe de continuité de l'exploitation à 12 mois est assuré car le remboursement de ce compte courant ne sera pas demandé avant une échéance à moyen terme.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations générales complémentaires

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi n°067-1060 du 30 septembre 1987 à compter de l'exercice clos le 30/09/2015.

La société tête de groupe est la société CFHA.

Conformément aux dispositions de la convention d'intégration fiscale conclue, l'impôt sur les sociétés afférent au résultat de 2M NETTOYAGE est comptabilisé dans ses propres charges.

Le montant de cet impôt est de 0 € au 30/09/2023.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	282 471		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	86 434		985
Installations générales agencements aménagements divers	24 295		
Matériel de transport	68 469		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 554		
TOTAL	197 752		985
Autres titres immobilisés	300		
Prêts, autres immobilisations financières	15 621		
TOTAL	15 921		
TOTAL GENERAL	496 144		985

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			282 471	282 471
TOTAL			282 471	282 471
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			87 419	87 419
Installations générales agencements aménagements divers			24 295	24 295
Matériel de transport			68 469	68 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 554	18 554
TOTAL			198 737	198 737
Autres titres immobilisés			300	300
Prêts, autres immobilisations financières			15 621	15 621
TOTAL			15 921	15 921
TOTAL GENERAL			497 129	497 129

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	79 850	2 977		82 828
Installations générales agencements aménagements divers	23 709	164		23 873
Matériel de transport	68 469			68 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 568	1 573		17 141
TOTAL	187 597	4 714		192 311
TOTAL GENERAL	187 597	4 714		192 311

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 977				
Instal. générales agenc. aménag. divers	164				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 573				
TOTAL	4 714				
TOTAL GENERAL	4 714				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	14 850		12 500		2 350
TOTAL	14 850		12 500		2 350

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	27 346		32		27 314
TOTAL	27 346		32		27 314
TOTAL GENERAL	42 196		12 532		29 664
Dont dotations et reprises d'exploitation			12 532		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 252	0	14 252
Autres immobilisations financières	1 369	0	1 369
Clients douteux ou litigieux	32 760	1	32 760
Autres créances clients	2 187 621	2 187 621	
Personnel et comptes rattachés	9 934	9 934	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	558	558	
Taxe sur la valeur ajoutée	130 880	130 880	
Divers état et autres collectivités publiques	466	466	
Débiteurs divers	113 504	113 504	
Charges constatées d'avance	17 071	17 071	
TOTAL	2 508 414	2 460 033	48 381

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	183	183		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	61 748	55 107	6 641	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 067 618	1 067 618		
Personnel et comptes rattachés	641 550	641 550		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	245 475	245 475		
Taxe sur la valeur ajoutée	446 876	446 876		
Autres impôts taxes et assimilés	61 076	61 076		
Groupe et associés	928 540	645	927 895	
Autres dettes	26 989	26 989		
TOTAL	3 480 056	2 545 521	934 536	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 171			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	644			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	7 500			7 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ACQUISITION FONDS BASCO NET	125 000			125 000	
AQUISITION FONDS LAFAURIE	133 588			133 588	
ACQUISITION FONDS EUSKAL	23 883			23 883	
Total	282 471			282 471	

La durée de vie des 3 fonds des commerce est presumée illimitée. Pour cette raison, aucun amortissement des fonds n'est constaté.

Les tests de dépréciation effectués n'ont mis en évidence aucun indice de perte de valeur des fonds de commerce au 30/09/2023.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 7 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 927
Autres créances	100 025
Total	117 952

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 969
Dettes fiscales et sociales	458 444
Autres dettes	23 681
Total	595 278

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 071
Total	17 071

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	178
Total	184

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 € HT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 748
Total	61 748

La SAS C.F.H.A s'est portée caution solidaire sur :

- un prêt de 140 000 € (pour un montant en principal de 140 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires)
- l'acquisition du fonds de commerce Basconnet de 113 148 € au 30/09/2019.

Le prêt de 151 154 € fait l'objet d'une double garantie :

- cautionnement solidaire de CFHA et de Mr José Perreira DA COSTA pour le montant nominal du prêt
- nantissement de 7 500 actions 2M NETTOYAGE.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
moins de 20 ans	plus de 42 ans	11
de 20 à 44 ans	38 à 42 ans	84
de 25 à 29 ans	33 à 37 ans	152
de 30 à 34 ans	28 à 32 ans	666
de 35 à 39 ans	23 à 27 ans	1 811
de 40 à 44 ans	18 à 22 ans	2 780
de 45 à 49 ans	13 à 17 ans	4 147
de 50 à 54 ans	8 à 12 ans	18 427
de 55 à 59 ans	3 à 7 ans	23 665
60 ans et plus	moins de 2 ans	23 402
Engagement total		75 145

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective prorata temporis des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale.

Les différentes hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal de départ)
- turn over extrêmement fort non cadre
- taux d'inflation : 1 %
- taux d'actualisation : 4.10 %
- table de mortalité : INSEE 2022
- initiative du départ : salarié
- méthode : rétrospective prorata temporis
- taux de charges sociales : 30 % non cadre

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		75 145	

2M NETTOYAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Zac Les Pontots, 3 Impasse de la Faïencerie, 64100 BAYONNE
440867117 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à -620 185,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-620 185,00 euros
Au compte "report à nouveau"	-620 185,00 euros
S'élevant ainsi à -620 185,00 euros	

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

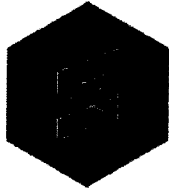
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
José Carlos COSTA

CERTIFIÉ CONFORME





2M NETTOYAGE

S.A.S.

Siège social :
ZAC Les Pontots - 3, impasse de la Faïencerie
64100 BAYONNE
RCS BAYONNE B 440 867 117

Exercice clos le 30 septembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'assemblée générale de la société 2M NETTOYAGE,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M NETTOYAGE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

A. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

B. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation de la société 2M NETTOYAGE. Le point de l'annexe indique le soutien financier de l'actionnaire principal en l'absence de demande de remboursement à court terme (12 mois) de l'avance en compte courant s'élevant à 927.895 € au 30 septembre 2023.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes « Evaluation des créances et des dettes » et « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société 2M NETTOYAGE, décrite dans les notes « Evaluation des créances et des dettes » et « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Cesson-Sévigné, le 26 mars 2024

Le Commissaire aux comptes
Groupe SECOB Rennes

Cédric TOMINE

Etienne MEESEMAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	282 471		282 471	282 471			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	87 419	82 828	4 591	6 584	1 992	30.26	
	Autres immobilisations corporelles	111 318	109 483	1 835	3 571	1 737	48.63	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	300		300	300				
Prêts	14 252		14 252	14 252				
Autres immobilisations financières	1 369		1 369	1 369				
Total II	497 129	192 311	304 818	308 547	3 729	1.21		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	5 545		5 545	7 507	1 962	26.14	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	600		600	1 364	764	56.01	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 220 380	27 314	2 193 066	1 869 457	323 609	17.31	
	Autres créances	255 342		255 342	462 653	207 310	44.81	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	106 715		106 715	193 880	87 165	44.96		
Charges constatées d'avance (3)	17 071		17 071	10 029	7 042	70.21		
Total III	2 605 653	27 314	2 578 339	2 544 890	33 449	1.31		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 102 782	219 626	2 883 157	2 853 437	29 720	1.04		

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500		7 500			
	Réserves						
	Réserve légale	750		750			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	12 685		1 352		11 333	838.16
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	620 185		11 333		631 518	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	599 250		20 935		620 185	NS	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	2 350		14 850		12 500	84.18
	Total III	2 350		14 850		12 500	84.18
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	61 792		116 002		54 210	46.73
	Concours bancaires courants	139		15		124	827.40
	Emprunts et dettes financières diverses	928 540		724 511		204 029	28.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 067 618		762 548		305 070	40.01
	Dettes fiscales et sociales	1 394 978		1 180 901		214 077	18.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	26 989		33 674		6 685	19.85	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	3 480 056		2 817 652		662 405	23.51
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 883 157		2 853 437		29 720	1.04

Centre d'affaires des Vaux-Parés - 17 Rue des Vaux Parés - BP 81831

35518 CESSON-SEVIGNE Cedex

Tél. : 02 99 83 76 10

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

GEIREC NANTES

SAS au capital de 400.471 Euros - Siret 424 936 656 00018

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023			Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 073 931		7 073 931	6 031 354	1 042 577	17.29
Chiffre d'affaires NET	7 073 931		7 073 931	6 031 354	1 042 577	17.29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				0	0	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 352	5 804	16 547	285.08
Autres produits			258	1 916	1 658	86.54
Total des Produits d'exploitation (I)			7 096 541	6 039 074	1 057 466	17.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			391 763	271 793	119 970	44.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 962	667	2 630	394.06
Autres achats et charges externes *			1 942 837	1 542 654	400 183	25.94
Impôts, taxes et versements assimilés			138 121	132 838	5 283	3.98
Salaires et traitements			4 449 541	3 475 255	974 287	28.03
Charges sociales			752 648	540 283	212 365	39.31
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 714	6 079	1 365	22.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 950	1 950	100.00
Dotations aux provisions				14 850	14 850	100.00
Autres charges			1 096	4 780	3 684	77.07
Total des Charges d'exploitation (II)			7 682 683	5 989 814	1 692 869	28.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			586 142	49 260	635 402	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

GRUPE SECOB NANTES
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés BP 81831
35518 CENSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 00
SAS au capital de 100.471 Euros - Siret 44 936 656 00018

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		0		0	0	52.17
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		0		0	0	52.17
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		18 772		16 404	2 368	14.43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		18 772		16 404	2 368	14.43
2. Résultat financier (V-VI)		18 772		16 404	2 368	14.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		604 914		32 856	637 770	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10 380		11 297	917	8.11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 891		10 218	5 328	52.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		15 271		21 515	6 244	29.02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		15 271		21 515	6 244	29.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				8	8	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 096 541		6 039 075	1 057 466	17.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 716 726		6 027 742	1 688 984	28.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		620 185		11 333	631 518	NS

GROUPE SEVIGNE
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux-Parés - BP 81831
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10
SAS au capital de 400.471 Euros - Siret 424 936 656 00018

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

GEIREC NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- La capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net et des amortissements s'est élevé à - 627 971 €
- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 073 931 €
- L'avance en compte courant accordée par l'actionnaire principal à la société 2M Nettoyage s'élève au 30 septembre 2023 à un montant de 927 895€. Le principe de continuité de l'exploitation à 12 mois est assuré car le remboursement de ce compte courant ne sera pas demandé avant une échéance à moyen terme.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

GROUPE SECOB RENNES
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés - BP 2181
35000 RENNES - SEINGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10
SAS au capital de 400 471 Euros - Siret 424 936 656 00018

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations générales complémentaires

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi n°067-1060 du 30 septembre 1987 à compter de l'exercice clos le 30/09/2015.
La société tête de groupe est la société CFHA.

Conformément aux dispositions de la convention d'intégration fiscale conclue, l'impôt sur les sociétés afférent au résultat de 2M NETTOYAGE est comptabilisé dans ses propres charges.

Le montant de cet impôt est de 0 € au 30/09/2023.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 471		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	86 434		985
Installations générales agencements aménagements divers	24 295		
Matériel de transport	68 469		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 554		
TOTAL	197 752		985
Autres titres immobilisés	300		
Prêts, autres immobilisations financières	15 621		
TOTAL	15 921		
TOTAL GENERAL	496 144		985

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			282 471	282 471
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			87 419	87 419
Installations générales agencements aménagements divers			24 295	24 295
Matériel de transport			68 469	68 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 554	18 554
TOTAL			198 737	198 737
Autres titres immobilisés			300	300
Prêts, autres immobilisations financières			15 621	15 621
TOTAL			15 921	15 921
TOTAL GENERAL			497 129	497 129

GRUPE 2M RENNES

Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés - BP 81831
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10

AS au capital de 400.471 Euros - Siret 424 936 656 00018

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	79 850	2 977		82 828
Installations générales agencements aménagements divers	23 709	164		23 873
Matériel de transport	68 469			68 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 568	1 573		17 141
TOTAL	187 597	4 714		192 311
TOTAL GENERAL	187 597	4 714		192 311

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 977				
Instal.générales agenc.aménag.divers	164				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 573				
TOTAL	4 714				
TOTAL GENERAL	4 714				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	14 850		12 500		2 350
TOTAL	14 850		12 500		2 350

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	27 346		32		27 314
TOTAL	27 346		32		27 314
TOTAL GENERAL	42 196		12 532		29 664
Dont dotations et reprises d'exploitation			12 532		

GROUPE SECOB
 Centre d'affaires des Vaux-Parés
 17 Rue des Vaux Parés - BP 81831
 35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
 Tél. : 02 99 83 76 10
 SAS au capital de 400.471 Euros - Siret 424 936 656 0001P

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 252	0	14 252
Autres immobilisations financières	1 369	0	1 369
Clients douteux ou litigieux	32 760	1	32 760
Autres créances clients	2 187 621	2 187 621	
Personnel et comptes rattachés	9 934	9 934	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	558	558	
Taxe sur la valeur ajoutée	130 880	130 880	
Divers état et autres collectivités publiques	466	466	
Débiteurs divers	113 504	113 504	
Charges constatées d'avance	17 071	17 071	
TOTAL	2 508 414	2 460 033	48 381

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	183	183		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	61 748	55 107	6 641	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 067 618	1 067 618		
Personnel et comptes rattachés	641 550	641 550		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	245 475	245 475		
Taxe sur la valeur ajoutée	446 876	446 876		
Autres impôts taxes et assimilés	61 076	61 076		
Groupe et associés	928 540	645	927 895	
Autres dettes	26 989	26 989		
TOTAL	3 480 056	2 545 521	934 536	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 171			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	644			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	7 500			7 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ACQUISITION FONDS BASCO NET	125 000			125 000	
AQUISITION FONDS LAFAURIE	133 588			133 588	
ACQUISITION FONDS EUSKAL	23 883			23 883	
Total	282 471			282 471	

La durée de vie des 3 fonds des commerce est presumée illimitée. Pour cette raison, aucun amortissement des fonds n'est constaté.

Les tests de dépréciation effectués n'ont mis en évidence aucun indice de perte de valeur des fonds de commerce au 30/09/2023.

GRUPE SECOS RENNES
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés - BP 81331
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10
SAS au capital de 400.471 €uro.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 7 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

GROUPE
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés - BP 81831
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 927
Autres créances	100 025
Total	117 952

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 969
Dettes fiscales et sociales	458 444
Autres dettes	23 681
Total	595 278

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 071
Total	17 071

GROUPE
Centre d'affaires des Vaux
17 Rue des Vaux Parés - BP 60
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10
SAS au capital de 400.471 €uros - Siret 424 956

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	178
Total	184

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 € HT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 748
Total	61 748

La SAS C.F.H.A s'est portée caution solidaire sur :

- un prêt de 140 000 € (pour un montant en principal de 140 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires)
- l'acquisition du fonds de commerce Basconnet de 113 148 € au 30/09/2019.

Le prêt de 151 154 € fait l'objet d'une double garantie :

- cautionnement solidaire de CFHA et de Mr José Perreira DA COSTA pour le montant nominal du prêt
- nantissement de 7 500 actions 2M NETTOYAGE.

GRUPE SECQB RENNES
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés - BP 81831
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10
SAS au capital de 400.471 Euros - Siret 424 936 656 00018

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
moins de 20 ans	plus de 42 ans	11
de 20 à 44 ans	38 à 42 ans	84
de 25 à 29 ans	33 à 37 ans	152
de 30 à 34 ans	28 à 32 ans	666
de 35 à 39 ans	23 à 27 ans	1 811
de 40 à 44 ans	18 à 22 ans	2 780
de 45 à 49 ans	13 à 17 ans	4 147
de 50 à 54 ans	8 à 12 ans	18 427
de 55 à 59 ans	3 à 7 ans	23 665
60 ans et plus	moins de 2 ans	23 402
Engagement total		75 145

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective prorata temporis des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale.

Les différentes hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal de départ)
- turn over extrêmement fort non cadre
- taux d'inflation : 1 %
- taux d'actualisation : 4.10 %
- table de mortalité : INSEE 2022
- initiative du départ : salarié
- méthode : rétrospective prorata temporis
- taux de charges sociales : 30 % non cadre

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		75 145	

GROUPE
Centre d'affaires des Vaux-Parés
17 Rue des Vaux Parés - BP 81831
35518 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél. : 02 99 83 76 10
SAS au capital de 400.471 Euros - Siret 424 936 656 00018